

pir, doucement, sans agonie. Membre du Tiers-Ordre de saint Dominique, il eut le privilège de laisser la terre au matin de la fête de sainte Catherine de Sienne, la patronne principale du Tiers-Ordre dominicain.

Espérons, tout en priant pour lui, qu'il a déjà reçu sa récompense. Ne pourrait-on pas lui appliquer cette belle parole de l'abbé Perreyve : " Quand on meurt, après une telle vie, dans la grâce qui fait les saints, et les lèvres collées sur la croix du Sauveur, on passe des demeures terrestres dans le cœur même de Dieu. "

